



Titre du projet :	Intervention comme tiers neutre et aide à la communication dans l'élaboration du Plan Communal de Mobilité (PCM) de la Commune de Pepinster
Durée :	5 mois
Date de début :	Novembre 2004
Date de fin :	Avril 2005
Territoire :	Entité de Pepinster
Thématique :	Mobilité
Axes de travail :	Information et conseil - accompagnement - développement urbain - éducation et sensibilisation
Partenaire :	Bureau d'études RADIAN
Financier :	Commune de Pepinster
Contact :	Annick Marchal : amarchal@espace-environnement.be

INTERVENTION COMME TIERS NEUTRE ET AIDE À LA COMMUNICATION DANS L'ÉLABORATION DU PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ (PCM) DE LA COMMUNE DE PEPINSTER

Objectifs généraux du projet

L'objectif de la mission est d'associer les citoyens à la réflexion menée en matière de mobilité sur l'ensemble du territoire de l'entité :

- Etablir et maintenir une relation de confiance entre les différents acteurs.
- Installer et garantir un espace de dialogue entre les différents acteurs.
- Fournir une information claire et adaptée.
- Aider à la compréhension de la procédure et du dossier.
- Favoriser la participation par une structuration et un accompagnement des acteurs.
- Valoriser les réunions d'information comme un outil d'apprentissage collectif et d'aide à la décision.
- Conseiller l'administration et les autorités communales dans l'organisation de l'enquête publique.

Implication particulière d'Espace Environnement dans le projet

Espace Environnement est chargé d'informer et d'accompagner la population pour dynamiser la participation citoyenne lors de l'enquête publique.

Concrètement, cela recouvre différentes prestations :

- Collaboration à l'organisation et au suivi de l'enquête publique.
- Conception et réalisation d'outils d'information.
- Prestations spécifiques pour l'information du citoyen.
- Animation et modération des réunions d'information.

Démarche

Espace Environnement est intervenu comme tiers neutre dans le cadre de l'enquête publique du PCM selon les étapes suivantes :

1. Accompagnement (information, conseil, structuration des acteurs) au cours du processus de consultation.
2. Modération des échanges et des débats publics :
 - Prise de connaissance du projet de PCM par les citoyens.
 - Rencontre et dialogue avec les différents acteurs concernés pour échanger avis, remarques et suggestions (4 réunions d'information).
 - Compréhension des enjeux du processus et préparation des citoyens à participer à l'enquête publique.
 - Réalisation et diffusion des comptes rendus des réunions (un document synthétique après chaque réunion d'information).
3. Coopération à l'organisation et au suivi de l'enquête publique :
 - Espace Environnement a conseillé les autorités communales dans l'organisation des différents moments clés d'information et de participation du citoyen et en a assuré le suivi en étroite collaboration avec le Conseiller en Mobilité.
 - Tout au long de l'enquête publique, Espace Environnement a soutenu toute initiative nouvelle permettant de dynamiser la participation du citoyen (collaboration à la conception d'un questionnaire consultatif diffusé à l'administration communale, lors des réunions d'information et via les pages Internet pour aider le citoyen à la formulation de son avis par écrit).
 - Espace Environnement a effectué un suivi de proximité après le processus d'enquête publique (retour, constats, évaluation).

Outils

Les outils réalisés sont les suivants :

- Document d'information clair et synthétique de 8 pages en couleur « Plan Communal de Mobilité. Pepinster, une commune qui repense ses déplacements » (définition générale de l'outil PCM, présentation de la démarche et de ses rétroactes, objectifs généraux du projet, actions à mettre en

œuvre, enjeux et modalités pratiques de participation à l'enquête publique), diffusé en toutes-boîtes ainsi que lors des réunions d'information et via la permanence téléphonique et le site Internet.

- Permanence téléphonique d'information et de conseils (mise à disposition de la permanence de la Maison de l'urbanisme) opérationnelle dès l'annonce de l'enquête publique.
- Pages Internet hébergées sur le site d'Espace Environnement et mises à jour régulièrement, reprenant toute l'information officielle nécessaire et utile à connaître pour une bonne compréhension du dossier et une participation efficace au processus (contenu : calendrier, démarches participatives et moyens d'information mis à la disposition de la population, projet de PCM, processus d'élaboration du PCM, partenaires, comptes rendus des réunions...).
- Collaboration à l'organisation d'une conférence de presse par la Commune et à la conception du dossier de presse (annonce officielle de l'enquête publique et annonce de la démarche d'accompagnement).

Résultats

Impliquer le citoyen dans les processus d'élaboration et d'adoption d'outils indicatifs d'orientation de programmation et de gestion de l'aménagement du territoire tel qu'un Plan communal de Mobilité n'est pas une démarche facile. Généralement, peu de citoyens se sentent directement concernés par ces projets trop souvent conceptuels (enjeux et objectifs à atteindre dans le long terme) et peu concrets à l'échelle de leur quartier, de leur rue...

Néanmoins, le processus d'information et d'accompagnement a été apprécié par la population. La participation a été importante (réunions, fréquentation du site Internet...).

Les points forts relevés sont :

- Utilisation du dépliant d'information par les habitants comme principal support tout au long de l'enquête publique et, plus particulièrement, lors des réunions d'information.
- Rencontre des autorités communales, échanges de points de vue sur la mobilité et sur les problèmes de circulation rencontrés dans l'entité, ainsi que sur certaines propositions d'aménagement du centre-ville.
- Réussite des quatre réunions d'information (taux de participation, climat d'échange serein et convivial).